



# Élection des éco-délégués

publié le 16/10/2020

## Présentation de la mission d'éco-délégué

### Descriptif :

Depuis 2019, au moment des élections de délégués de classe, chaque classe élit aussi un.e éco-délégué.e. Premiers acteurs de la question écologique en milieu scolaire, ces éco-délégués joueront un rôle essentiel de sensibilisation et de mobilisation pour faire des collèges et lycées des espaces de biodiversité, à la pointe de la lutte contre le réchauffement climatique.

### Sommaire :

- Les acteurs du développement durable
- Quelles sont les missions des éco-délégués de classe ?
- En bref, être éco-délégué, ça veut dire quoi ?

### ● Les acteurs du développement durable

Pour que les écoles et établissements deviennent un terrain d'engagement en faveur du développement durable et de la lutte contre le changement climatique, huit mesures concrètes sont mises en application et amplifiées dès la rentrée 2019. Parmi celles-ci, les élections des éco-délégués.

En septembre 2019, les collégiens et les lycéens élisent un éco-délégué par classe. Les élections d'éco-délégués de classe peuvent intervenir parallèlement aux élections des délégués d'élèves et selon les mêmes modalités. Chaque collègue et lycée désigne en plus un binôme fille-garçon d'éco-délégués par établissement.

Au moins une des trois séances annuelles des CAVL et du CNVL est consacrée au développement durable. Les élus lycéens sont pleinement engagés dans la mise en œuvre de cette politique et participent à l'évaluation des projets élaborés par les éco-délégués dans les établissements. Désormais, les élus lycéens sont membres de droit des comités de pilotage académiques de l'éducation au développement durable.



Les 5 missions de l'éco-délégué (Video Youtube)  
Vidéo de présentation de la mission d'éco-délégué

## ● Quelles sont les missions des éco-délégués de classe ?

Les éco-délégués jouent un rôle essentiel pour mettre en œuvre la transition écologique et le développement durable dans l'ensemble des écoles et des établissements scolaires, qui sont autant de lieux et de vecteurs de cette démarche.

La mission des éco-délégués est d'apporter leur engagement et leurs connaissances à leurs classes en faveur du développement durable. Les éco-délégués sont les ambassadeurs de cette vision qui unit le respect de la planète, le respect du Vivant et le respect de l'autre.

Leurs missions s'articulent autour des grands enjeux du développement durable :

- Limiter la consommation d'énergie
- Protéger la biodiversité
- Éviter le gaspillage alimentaire
- Réduire et trier les déchets
- S'unir pour engager son établissement dans la lutte contre le réchauffement climatique

De manière générale, ils sensibilisent leurs camarades aux gestes quotidiens qui permettent d'économiser l'énergie et de lutter contre le réchauffement climatique (éteindre les lumières, vérifier qu'en hiver les fenêtres sont fermées et que les radiateurs sont bien réglés, contribuer à l'installation de poubelles de tri des déchets de la classe, proposer des initiatives et actions comme les "marches vertes", etc.).

## ● En bref, être éco-délégué, ça veut dire quoi ?

### • Être éco-délégué de classe, c'est :

- Être un élève respectueux de l'environnement et montrer l'exemple.
- Sensibiliser ses camarades aux gestes quotidiens qui permettent d'économiser l'énergie et de lutter contre le réchauffement climatique (éteindre les lumières, vérifier qu'en hiver les fenêtres sont fermées et que les radiateurs sont bien réglés, installation de poubelles de tri des déchets de la classe, etc.).
- Être force de proposition (proposition d'initiatives et d'actions, comme les « marches vertes », etc.).

### • Être éco-délégué d'établissement, c'est :

- Sensibiliser ses camarades aux gestes quotidiens qui permettent d'économiser l'énergie et de lutter contre le réchauffement climatique (éteindre les lumières, vérifier qu'en hiver les fenêtres sont fermées et que les radiateurs sont bien réglés, installation de poubelles de tri des déchets de la classe, proposition d'initiatives et d'actions, comme les « marches vertes »).
- Identifier les actions et les projets contribuant à améliorer la biodiversité, diminuer l'impact énergétique de l'établissement, promouvoir des gestes éco-responsables de l'ensemble de la communauté éducative, sensibiliser à la lutte contre le gaspillage alimentaire, promouvoir une action sur le territoire environnant de l'établissement.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter [la page du site ministère de l'éducation nationale dédiée à ce sujet](#) ↗.

D'autres informations sont aussi disponibles sur [le site Eduscol](#) ↗